

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

Délibération  
n° 2017.06.363

Adhésion à  
l'association RETIS

**LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie BERNAZEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir** :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.06.363**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -  
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**ADHESION A L'ASSOCIATION RETIS**

Le projet d'agglomération, adopté en décembre 2014, a inscrit le développement économique et l'emploi comme priorité.

A cet effet, GrandAngoulême a engagé un programme de soutien à l'innovation et à la diversification dont l'engagement d'une démarche de constitution d'une technopole est un enjeu majeur.

Une technopole est un outil de développement économique par l'innovation et la technologie, elle a pour mission de favoriser le développement et l'implantation des entreprises de technologie, ainsi que la création d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée.

Une démarche technopolitaine a pour objectif de fédérer et de constituer un réseau de valeurs et une communauté associant chercheurs, enseignants, industriels, créateurs d'entreprise, salariés, élus locaux.

Pour accompagner l'agglomération dans la démarche de construction de l'éco-système de l'innovation et notamment pour préciser le contenu de l'animation, GrandAngoulême a adhéré en 2016 au réseau RETIS, qui regroupe les technopoles en France et qui délivre le label Technopole.

Cette démarche a porté ses fruits car le territoire a été labellisé technopole en septembre 2016.

Il convient donc de renouveler l'adhésion à l'association RETIS afin de bénéficier de son retour d'expérience dans la phase de consolidation de la création de la Technopole de GrandAngoulême.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion à l'association RETIS et le règlement de la cotisation qui s'élève à 2 000 € pour l'année 2017.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur Jean-Jacques FOURNIE Conseiller délégué en charge de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur à signer tout document nécessaire afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>06 juillet 2017</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>06 juillet 2017</b>